

UNIVERSITÉ DE BERTOUA
THE UNIVERSITY OF BERTOUA



**ÉTUDE GRAMMATICALE EN CONTEXTE
PLURILINGUE : CAS DES USAGES PHASTIQUES DANS
LES ROMANS FRANCOPHONES**

PAR

Pre MARIE RENEE ATANGANA

**DOCTORAT Ph.D EN GRAMMAIRE ET
LINGUISTIQUE**

I- ANALYSE CONCEPTUELLE

Usage phrastique : une configuration structurelle et fonctionnelle de la phrase révélant une intention esthétique et culturelle. Les usages langagiers ne sont plus des blocs figés, mais des outils adaptatifs et dynamiques, reflets des réalités socioculturelles et de la mobilité des locuteurs dans un monde globalisé.

Énoncé phrastique : une unité syntaxique, systématique, structurée, cohérente, ponctuée, contingente, porteuse de sens et ouverte aux variations stylistiques. Pour définir l'énoncé phrastique, il faudrait donc tenir compte des critères graphique, morphosyntaxique, sémanticopragmatique et stylistique.

Le Plurilinguisme littéraire : l'interaction implicite ou explicite de plusieurs systèmes linguistiques dans l'écriture.

Grammaticalité littéraire : Écart volontaire à la norme grammaticale pour produire un effet esthétique ou culturel.

Roman francophone : Production littéraire, de style prosaïque, écrite en français dans des contextes plurilingues.

II CONTEXTE ET CONSTATS

- **Statuts du français au Cameroun** : langue officielle, secondaire, étrangère et souvent maternelle. La langue française semble inopérante à traduire toutes les réalités contextuelles que décrivent avec plus d'aisance les langues nationales. Le souci d'expressivité et d'affirmation de soi amène donc le francographe à fusionner son idéologie, son esthétique et sa richesse culturelle aux possibilités que lui offre le français, créant ainsi **le Plurilinguisme littéraire**.
- **Plurilinguisme discursif et créativités linguistiques postcoloniales dans les productions francophones** : phases atypiques, fragmentation syntaxique, alternance codique permanente, variation du rythme, phrastique etc.). Le roman devient le lieu d'une tension entre norme grammaticale et expression identitaire. Les écarts à la norme syntaxique relèvent moins d'une déviance grammaticale qu'une stratégie esthétique ou de visée perlocutoire.

III PROBLÉMATIQUE

- Comment les usages phrastiques dans les romans francophones traduisent-ils une reconfiguration grammaticale du français liée au plurilinguisme et aux identités culturelles ?
- Comment l'étude grammaticale peut-elle être repensée dans un contexte où les apprenants mobilisent simultanément plusieurs systèmes linguistiques comme ressources cognitives et communicatives ?

IV Hypothèses

- Le plurilinguisme influence la structuration grammaticale des productions phrastiques ;
- Le plurilinguisme transforme la compétence grammaticale ; une didactique grammaticale contextualisée améliore la compétence linguistique.

IV HYPOTHÈSES

- Le plurilinguisme influence la structuration grammaticale des productions phrastiques ;
- Le plurilinguisme transforme la compétence grammaticale ; une didactique grammaticale contextualisée améliore la compétence linguistique.



V.OBJECTIF GÉNÉRAL: Analyser la dynamique grammaticale de la phrase dans les romans francophones afin d'identifier les transformations grammaticales induites par le plurilinguisme.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- -Identifier et décrire les structures phrastiques dominantes ;
- -Interpréter la fonction stylistique et culturelle des écarts phrastiques ;
- -Proposer une lecture grammaticale contextualisée du roman francophone ;
- -Envisager une approche grammaticale en adéquation avec la compétence plurilingue dans les études francophones.

VI . ANALYSE DU CORPUS (corpus exhaustif avec des données qualitatives et quantitatives) : **Manifestations grammaticales du plurilinguisme.**

La littérature francophone postcoloniale prend un nouvel envol. Des écrivains, à l'instar de **Djaïli Amadou Amal, Patrice Nganang, Léonora Miano, Calixte Beyala, Fatou Diomé et Mongo Beti** se sont appropriés la langue de Molière en l'acclimatant aux mœurs africaines. La littérature devient, dès lors, l'expression de l'intentionnalité, de la socioculture et du renouvellement. Les données exploitées, dans notre corpus, présentent une esthétique verbale parsemée de particularités morpho-lexicales, syntaxiques et sémantico-pragmatiques. En embrassant différents contextes et sensibilités, la phrase française s'ouvre à des schémas novateurs et dignes d'intérêt.

I. L'ALTERNANCE CODIQUE

1a. Il marche pourtant toujours à côté des généraux de l'armée sans trembler lui seul sait ce qui lui fait peur chez nous. *A me ben tchùp*, lui seul (TC p.279).

1b. Un vrai Blanc ! Ma petite-fille Juliette va épouser un vrai Blanc !... *Ah Nane Ngôk* ! (TPM, A.I, p. 16)

1c. A a a ka Atangana ! N'en parle pas ! (TPM, A.I, pp.13-14)

De ces exemples, le mélange de code entre le français et d'autres langues identitaires se fait de façon alternée à travers des expressions interjectives voire onomatopéiques. Elles permettent d'exprimer les sensations et les réalités socioculturelles.

En [1a], la phrase interjective : *A me ben tchùp* est une affirmation en Medumba (langue de l'Ouest Cameroun) qui peut signifier littéralement : « C'est moi qui le dis ». Cette structure se superpose à une phrase en français pour permettre au locuteur de mieux exprimer son emphase ou son émotion.

En [1b-c], les interjections *Ah Nane Ngôk* ! et *A a a ka* ! issues du *fong* (langue du Sud Cameroun à cheval entre le bulu et l'éwondo) expriment respectivement une certaine satisfaction inopinée et un dégoût. Cela participe donc de la vitalisation de la langue française.

Alternance Codique

L'appropriation de la langue française pousse à plus de hardiesse et manifeste une émancipation sur le plan linguistique. Dans l'œuvre de Fatou Diomé, l'alternance codique traduit la reconfiguration de la phrase française. Il en est ainsi dans les illustrations suivantes :

- *2a Sihalebe,Atti! Si tu ne comprends pas le Sérère, je te le dis en Diola, outebou! Rends moi ma plume ! (SVp119)*
- *2b Non, dédède! Bayima, laisse moi! Boulma lal(LSVp237)*
- *2c Bandes d'obscurantistes! Ouste! Athia! Kiss waye!s'exaspérait-il(LSVp159)*
- *2d Merci vous coutera moins qu'un cercueil, alors, dite-le poliment : diokandial. » (LSVp.21)*
- *2e Si vous entendez crier : o Ndiandiane ! ne perdez pas de temps... (LSV p.22.)*
- *2f Là bas, en son royaume, pour souhaiter le Bonjour, dites Kassoumaye.(LSV P.109.*

L'auteure s'exprime en alternant la langue identitaire et la langue française. Il s'agit ici de l'alternance intraphrastique, elle nous plonge dans l'univers culturel du Saloum en greffant dans la phrase française des termes linguistiques sénégalais. À travers ces exemples, on observe deux systèmes linguistiques différents qui se connectent afin de manifester la compétence plurilinguistique et la transculturalité.

2. HYBRIDISME PHRASTIQUE ET PLURIMODALITÉ ÉNONCIATIVE

- Le corpus nous offre des phrases plurimodales expressivement ponctuées :
 - 3a Massa Yo pourtant ne se laissait pas interrompre : « *Non, non, non, non, dit-il, catégorique, je ne veux plus son argent !* » (TDC, p116)
 - **3b.** *Oncle Okang, intercède pour moi !* (BC, p135)
 - 3c. *Toi aussi, tu veux que je te donne ma chair !*
 - 3d. La voix unique du chaos dit : « *Tuez le chien là !* » (TDC, p262)
- Les structurations, en italique, mettent en évidence le mixage des modalités dites obligatoires. Selon la grammaire prescriptive, ces modalités sont non jumelables. Or, dans ce contexte, on voit bel et bien la fusion des dites modalités. En [3a-b], il y a simultanément l'expression des modalités déclarative et exclamative ; la ponctuation ne saurait réduire cette phrase à la modalité exclamative, le locuteur déclare en même tant qu'il traduit ses impressions ; cette phrase est donc à la fois déclarative et exclamative. En [3c], on constate l'expression jumelée des modalités interrogative et exclamative, le locuteur exprime son état d'âme avec un fond interrogatif qui converge vers une interrogation rhétorique.

Cela étant, l'identification d'une phrase ne saurait se limiter au volet orthographique (scripturaire) ; la visée discursive peut favoriser la pludirectionnalité de la modalité d'énonciation. Ainsi, pendant que la grammaire prescriptive présente ces modalités comme unidirectionnelles ; la grammaire pragmatique permet de décrire des énoncés phrastiques plurivoques, traduisant simultanément plus d'une modalité.

3. EMPLOI DES PHRASES AVERBALES AVEC ALLONGEMENTS VOCALIQUES

Les usages phrastiques ci-après présentent les spécificités phoniques émanant des substrats qui émaillent la langue française. Ces sonorités méritent d'être actualisées en grammaire, afin de décrire la langue dans sa complexité. Il en va ainsi des occurrences suivantes :

- 4a. *Ananiii !!!* (FI, p.16)
- 4b. *Tazibi, Tazibi, Tazibi, Tazibi ooh !* (BC, p.126)
- 4c. *Hé, ho ! mon mari ... mon Anda, mon Anda* (FI, p.38)
- 4d. *Ooooooh ! Les chefs.* (FI, p. 60)
- 4e. *Ho ! La brutalité...* (FI, p89)
- 4f. *Ha ! Les mystères de la forêt illuminée.* (FI, p60)

En [4a] l'allongement vocalique du phonème « i » permet d'exprimer avec véhémence une interpellation ; c'est une façon particulière d'appeler dans cet univers en allongeant le son final. Dès lors, le son « i » allongé a, ici, un trait d'africanité. Outre cela, ce son est empreint de connotations implicitement exprimées par le point d'exclamation.

En [4b-e] la tonalité vocalique « o » accentuée d'interjections et de ponctuations expressives, intensifie la subjectivité du locuteur. Elle stimule, en effet, l'expression d'une gamme d'émotions à savoir l'ébahissement, l'affectivité et l'écœurement.



En [4f] la tonalité vocalique « a » fusionnant avec la ponctuation exclamative connote l'amertume et la déception.

Ces sonorités identitaires, accentuées d'interjections et de ponctuations expressives, traduisent le tempérament et l'intentionnalité des locuteurs. Chaque groupe social a sa façon de marquer son indignation et sa stupéfaction. Les allongements vocaliques apportent une coloration locale aux structures phrastiques ci-dessus. Ils renseignent sur l'émotivité des locuteurs qui expriment leur sentiment avec vivacité. Ainsi, la phrase présente des structures non standardisées, propres au style africain.

Sans vouloir être exhaustif, il est à noter que l'écriture francophone présente des sonorités n'existant pas dans l'Alphabet Phonétique International(API) et qui embrassent le système français pour mieux véhiculer la réalité. C'est le cas des diphtongues /mp/, /mb/, /ng/, /nk/, /kw/. Les écrivains font souvent usage de ces sonorités spécifiques à leurs réalités linguistico-culturelles. Cela étant, le contexte d'énonciation a une incidence sur la phonation française.

4. *CALQUES STRUCTURAUX*

Le calque structural est aussi manifeste dans cette écriture romanesque, à travers l'usage des proverbes. Les calques structuraux se présentent comme de pures traductions littérales des langues locales, dans une visée didactique, comme perçu ci-dessous :

- 8a. *Qui n'habille pas l'indigent admet ses guenilles. (LVSp11)*
- 8b. *A la danse des masques, on sait bien que des visages transpirent dessous. (LVSp127)*
- 8c. *Nul ne sait la saveur du tamarin sans l'avoir goûté. (LVSp155)*

Dassi (2008 : 8) atteste que la phrase ne se réalise qu'en fonction des objectifs pragmatiques qui permettent de dégager un contexte et un univers de croyance. Il va renchérir en soulignant que la phrase est un moyen et non une fin en soi.

VII CADRE THÉORIQUE

S'inspirant de la sémantaxe de Manessey (1994) et de l'Ethnostylistique de Mendo Ze (2017), la littérature se présente comme un espace où se rejoignent l'art esthétique, l'idéologie de l'auteur et l'ancrage culturel. L'analyse phrastique se devrait de prendre en considération le contexte d'énonciation constituant un moyen d'ancrage du texte pour une meilleure receptivité.

VIII RÉSULTATS ATTENDUS

- Redéfinition de la notion d'erreur grammaticale ;
- reconnaissance du plurilinguisme comme ressource pédagogique ;
- Proposition d'un modèle grammatical contextualisé.

RÉSULTATS

- L'analyse révèle que :
- la phrase romanesque francophone dépasse la norme grammaticale traditionnelle ; elle constitue une unité stylistique dynamique.
- le plurilinguisme agit comme moteur de création grammaticale et l'écart syntaxique constitue une stratégie esthétique consciente.
- Le plurilinguisme transforme la norme linguistique plutôt qu'il ne la menace.
- La variation contextuelle engendre subséquemment la variation phrastique qui s'écarte du modèle traditionnel moins ancrée sur la cohérence et la cohésion .

IX DISCUSSIONS

- Les résultats confirment :
- la Théorie du dialogisme de Bakhtine ;
- Le Plurilinguisme de Christian Tremblay
- la Créolisation linguistique de Glissant ;
- la Variation linguistique décrite par Gadet.

X. PORTÉE SCIENTIFIQUE

L'étude peut contribuer à dépasser le modèle monolingue. Cette réflexion préconise le renouvellement de la didactique grammaticale en proposant le passage d'une grammaire prescriptive vers une grammaire interactionnelle et plurilingue.

La présente communication se propose de montrer la dimension métathéorique de la Grammaire en L2. Conséquemment, l'analyse grammaticale se devrait de prendre en considération le contexte d'énonciation constituant un moyen d'ancrage du texte lequel nécessite un décodage voire une double compétence (linguistique et culturelle).

XI.PERSPECTIVES ET ENJEUX

L'enjeu est donc double : d'une part, l'interculturalité ; et d'autre part, la communication perlocutoire. Loin d'être une grammaire personnellement francophone, elle ambitionne d'être fédératrice, mettant à profit la vitalité du français.

CONCLUSION

En définitive, l'étude grammaticale en contexte plurilingue invite à passer d'une grammaire normative à une grammaire dynamique, sociale et interculturelle. Les usages phrastiques des romans francophones montrent que la langue française n'est pas simplement reproduite mais réinventée. **La grammaire n'est plus seulement un système de règles, mais un espace d'interaction entre langues, cultures et identités.** Elle ouvre ainsi la voie à une didactique du français adaptée aux réalités linguistiques contemporaines. Le plurilinguisme n'est pas un problème à résoudre mais une réalité à assumer.